



# PROMU - PROMOUVABLE

**U**n groupe de travail issu du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière était réuni au Ministère le mardi 4 novembre 2014 pour aborder les ratios promu-promouvable.

Lors de cette réunion, le Ministère a remis une nouvelle fois ses propositions sur table, celles-ci concernant les filières administratives, ouvrières et soignantes.

Pour rappel, il s'agit pour le ministère de revoir les quotas d'accessibilité aux grades supérieurs.

*Pour la CGT, celles-ci s'inscrivent sans surprise dans la droite ligne de la politique salariale menée par le gouvernement, dans son objectif de réduire les coûts du travail.*

Après 5 ans de gel du point d'indice, ce sont des miettes qui seraient accordées aux salariés dans un contexte de baisse constante du pouvoir d'achat.

**La CGT a réaffirmé son exigence de suppression des quotas et la mise en œuvre de grilles de salaires linéaires pour toutes les catégories de personnel.**

Un document a été remis sur table à toutes les organisations syndicales contenant les propositions de l'Administration. Elles sont inacceptables car défavorables et inégalitaires pour les agents. Ce système ne peut que ralentir la carrière des agents à cause des contraintes budgétaires dans un contexte de politique d'austérité.

Le ministère s'est engagé à finaliser ses propositions rapidement dans l'objectif de publier un arrêté avant la fin de l'année.

Dès la parution au Journal Officiel des textes validant ces ratios, l'application se fera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**DE NOTRE VOTE CGT LE 4 DÉCEMBRE 2014  
ET DE NOTRE MOBILISATION  
DÉPENDRA L'ISSUE DE CES NÉGOCIATIONS**



**Plus que jamais, l'action est à l'ordre du jour pour obtenir des grilles correspondant à nos revendications.**

**Le 18 novembre 2014** est un moyen pour les salarié-es de la F.P.H. de se faire entendre !

